

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE BOULT SUR SUIPPE

Numéro SIRET : 21510068600017

POSTE COMPTABLE : SGC de Fismes

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE DE BOULT SUR SUIPPE

ANNEE 2022

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">7</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">4</td> </tr> </table>					5	1	0	7	4	COMMUNE DE BOULT SUR SUIPPE BP 2022	BUDGET PRIMITIF
				5	1	0	7	4			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 773
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	7
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté Urbaine du Grand Reims	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 469 256,06	907 097,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		562 159,06
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 469 256,06	1 469 256,06

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	586 150,00	949 643,70
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	229 179,00	32 200,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	166 514,70	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		981 843,70	981 843,70

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 451 099,76	2 451 099,76
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	257 502,56		279 473,43	279 473,43	279 473,43
012	Charges de personnel et frais assimilés	289 080,00		326 100,00	326 100,00	326 100,00
014	Atténuations de produits	276 214,00		276 214,00	276 214,00	276 214,00
65	Autres charges de gestion courante	93 623,23		105 651,63	105 651,63	105 651,63
Total des dépenses de gestion courante		916 419,79	0,00	987 439,06	987 439,06	987 439,06
66	Charges financières	2 100,00		1 215,00	1 215,00	1 215,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	14 030,00				
Total des dépenses réelles de fonct.		933 549,79	0,00	989 654,06	989 654,06	989 654,06
023	Virement à la section d'investissement (651 236,00		479 602,00	479 602,00	479 602,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		651 236,00	0,00	479 602,00	479 602,00	479 602,00
TOTAL		1 584 785,79	0,00	1 469 256,06	1 469 256,06	1 469 256,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 469 256,06
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et vent	15 112,00		16 912,00	16 912,00	16 912,00
73	Impôts et taxes	561 888,00		598 895,00	598 895,00	598 895,00
74	Dotations, subventions et participations	248 291,00		256 878,00	256 878,00	256 878,00
75	Autres produits de gestion courante	27 115,00		29 115,00	29 115,00	29 115,00
Total des recettes de gestion courante		852 406,00	0,00	901 800,00	901 800,00	901 800,00
76	Produits financiers	495,00		397,00	397,00	397,00
77	Produits exceptionnels	2 900,00		4 900,00	4 900,00	4 900,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		855 801,00	0,00	907 097,00	907 097,00	907 097,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		855 801,00	0,00	907 097,00	907 097,00	907 097,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	562 159,06
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 469 256,06
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	479 602,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	112 000,00	2 660,00	46 500,00	46 500,00	49 160,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	413 459,00	108 299,00	390 400,00	390 400,00	498 699,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	140 000,00	118 220,00	120 000,00	120 000,00	238 220,00
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		665 459,00	229 179,00	556 900,00	556 900,00	786 079,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	28 350,00		29 250,00	29 250,00	29 250,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	40 000,00				
Total des dépenses financières		68 350,00	0,00	29 250,00	29 250,00	29 250,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		733 809,00	229 179,00	586 150,00	586 150,00	815 329,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		733 809,00	229 179,00	586 150,00	586 150,00	815 329,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	166 514,70
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 981 843,70

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	60 174,00	32 200,00	21 314,00	21 314,00	53 514,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		60 174,00	32 200,00	21 314,00	21 314,00	53 514,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	15 673,00		37 000,00	37 000,00	37 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	176 789,78		363 493,70	363 493,70	363 493,70
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	3 351,00		3 034,00	3 034,00	3 034,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00		45 200,00	45 200,00	45 200,00
Total des recettes financières		197 813,78	0,00	448 727,70	448 727,70	448 727,70
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		257 987,78	32 200,00	470 041,70	470 041,70	502 241,70
021	Virement de la section de fonctionnement	651 236,00		479 602,00	479 602,00	479 602,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		651 236,00	0,00	479 602,00	479 602,00	479 602,00
TOTAL		909 223,78	32 200,00	949 643,70	949 643,70	981 843,70

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 981 843,70

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	479 602,00
---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	279 473,43		279 473,43
012	Charges de personnel et frais assimilés	326 100,00		326 100,00
014	Atténuations de produits	276 214,00		276 214,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	105 651,63		105 651,63
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	1 215,00		1 215,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		479 602,00	479 602,00
Dépenses de fonctionnement - Total		989 654,06	479 602,00	1 469 256,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 469 256,06
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	29 250,00		29 250,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	49 160,00		49 160,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	498 699,00		498 699,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	238 220,00		238 220,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		815 329,00		815 329,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	166 514,70
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	981 843,70
---	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	16 912,00		16 912,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	598 895,00		598 895,00
74	Dotations, subventions et participations	256 878,00		256 878,00
75	Autres produits de gestion courante	29 115,00		29 115,00
76	Produits financiers	397,00		397,00
77	Produits exceptionnels	4 900,00		4 900,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		907 097,00		907 097,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

562 159,06

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 469 256,06

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 000,00		37 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	53 514,00		53 514,00
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	3 034,00		3 034,00
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		479 602,00	479 602,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	45 200,00		45 200,00
Recettes d'investissement - Total		138 748,00	479 602,00	618 350,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

363 493,70

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

981 843,70

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	257 502,56	279 473,43	279 473,43
60611	Eau et assainissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60612	Energie - Electricité	6 500,00	12 000,00	12 000,00
60613	Chauffage urbain	20 000,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	3 000,00	5 000,00	5 000,00
60624	Produits de traitement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	1 200,00	1 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 500,00	2 500,00	2 500,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	4 000,00	4 000,00
611	Contrats de prestations de services	16 000,00	20 000,00	20 000,00
6135	Locations mobilières	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61521	Terrains	20 000,00	20 000,00	20 000,00
615221	Bâtiments publics	25 000,00	25 000,00	25 000,00
615228	Autres bâtiments	25 000,00	25 000,00	25 000,00
615231	Voies	35 000,00	35 000,00	35 000,00
61524	Bois et forêts	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Matériel roulant	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Autres biens mobiliers	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6156	Maintenance	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6161	Multirisques	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6182	Documentation générale et technique	350,00	350,00	350,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	1 002,56	673,43	673,43
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6237	Publications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports de biens		100,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	300,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	800,00	800,00	800,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	2 500,00	2 500,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	150,00	150,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
62878	A d'autres organismes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	2 200,00	2 200,00	2 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	289 080,00	326 100,00	326 100,00
6332	Cotisations versées au FNAL	180,00	200,00	200,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	3 500,00	4 500,00	4 500,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	600,00	600,00	600,00
6411	Personnel titulaire	180 000,00	200 000,00	200 000,00
6413	Personnel non titulaire	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6415	Indemnité inflation		800,00	800,00
64168	Autres emplois d'insertion		12 000,00	12 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	50 000,00	52 000,00	52 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 500,00	2 500,00	2 500,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	1 600,00	1 800,00	1 800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 200,00	1 200,00	1 200,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6478	Autres charges sociales diverses	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6488	Autres charges	1 500,00	1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits	276 214,00	276 214,00	276 214,00
739211	Attributions de compensation	276 214,00	276 214,00	276 214,00
65	Autres charges de gestion courante	93 623,23	105 651,63	105 651,63
6531	Indemnités	60 000,00	70 000,00	70 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	3 500,00	3 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin manda	100,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	500,00	500,00
65548	Autres contributions	200,00	200,00	200,00
657358	Autres groupements	3 420,00	3 550,00	3 550,00
657362	CCAS	901,23	1 799,63	1 799,63
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	12 000,00	12 000,00	12 000,00
65888	Autres	1 002,00	1 002,00	1 002,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		916 419,79	987 439,06	987 439,06
66	Charges financières (b)	2 100,00	1 215,00	1 215,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 100,00	1 215,00	1 215,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)	14 030,00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		933 549,79	989 654,06	989 654,06
023	Virement à la section d'investissement	651 236,00	479 602,00	479 602,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		651 236,00	479 602,00	479 602,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		651 236,00	479 602,00	479 602,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 584 785,79	1 469 256,06	1 469 256,06

+	RESTES A REALISER N-1	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 469 256,06

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, domaine et vente	15 112,00	16 912,00	16 912,00
7022	Coupes de bois	310,00	310,00	310,00
7025	Taxes d'affouage	50,00	50,00	50,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	750,00	1 500,00	1 500,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	150,00	150,00	150,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		50,00	50,00
70846	au GFP de rattachement	1 000,00	2 000,00	2 000,00
70848	aux autres organismes	300,00	300,00	300,00
70878	par d'autres redevables	12 552,00	12 552,00	12 552,00
73	Impôts et taxes	561 888,00	598 895,00	598 895,00
73111	Impôts directs locaux	521 088,00	554 595,00	554 595,00
73211	Attribution de compensation	117,00	117,00	117,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	32 033,00	32 033,00	32 033,00
7336	Droits de place		1 500,00	1 500,00
7338	Autres taxes	650,00	650,00	650,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	8 000,00	10 000,00	10 000,00
74	Dotations, subventions et participations	248 291,00	256 878,00	256 878,00
7411	Dotation forfaitaire	186 293,00	186 682,00	186 682,00
74121	Dotation de solidarité rurale	32 894,00	32 352,00	32 352,00
74127	Dotation nationale de péréquation	7 700,00	8 000,00	8 000,00
744	FCTVA	1 161,00	1 000,00	1 000,00
74718	Autres	170,00	6 300,00	6 300,00
74832	Attribution du fonds départ. péréquation tax	7 000,00	6 700,00	6 700,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	13 073,00	15 844,00	15 844,00
75	Autres produits de gestion courante	27 115,00	29 115,00	29 115,00
752	Revenus des immeubles	27 000,00	29 000,00	29 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	115,00	115,00	115,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		852 406,00	901 800,00	901 800,00
76	Produits financiers (b)	495,00	397,00	397,00
76232	par le GFP de rattachement	495,00	397,00	397,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 900,00	4 900,00	4 900,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 900,00	4 900,00	4 900,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		855 801,00	907 097,00	907 097,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		855 801,00	907 097,00	907 097,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	562 159,06
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 469 256,06
--	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
-----------------------------	----------------	--	-----------------------------------	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	112 000,00	46 500,00	46 500,00
2031	Frais d'études	103 000,00	40 000,00	40 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	2 500,00	2 500,00
2051	Concessions et droits similaires	4 000,00	4 000,00	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér	413 459,00	390 400,00	390 400,00
2111	Terrains nus		170 200,00	170 200,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	115 000,00		
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 589,00	3 500,00	3 500,00
2128	Autres agencements et aménagements de t	14 550,00	17 000,00	17 000,00
21318	Autres bâtiments publics	11 509,00	10 000,00	10 000,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	17 000,00		
2138	Autres constructions	60 000,00		
2152	Installations de voirie	79 374,00	13 000,00	13 000,00
21533	Réseaux câblés	1 500,00		
21571	Matériel roulant	35 000,00		
21578	Autre matériel et outillage de voirie	44 500,00	6 200,00	6 200,00
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu	7 144,00	35 000,00	35 000,00
2168	Autres collections et œuvres d'art	500,00	500,00	500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 500,00		
2184	Mobilier	3 520,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	14 773,00	135 000,00	135 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	140 000,00	120 000,00	120 000,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques	140 000,00	120 000,00	120 000,00
Total des dépenses d'équipement		665 459,00	556 900,00	556 900,00
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	28 350,00	29 250,00	29 250,00
1641	Emprunts en euros	26 100,00	27 000,00	27 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 250,00	2 250,00	2 250,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	40 000,00		
Total des dépenses financières		68 350,00	29 250,00	29 250,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		733 809,00	586 150,00	586 150,00
040	Opération d'ordre transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		733 809,00	586 150,00	586 150,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	229 179,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	166 514,70
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	981 843,70

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	60 174,00	21 314,00	21 314,00
1323	Départements	10 733,00		
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	49 441,00	21 314,00	21 314,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		60 174,00	21 314,00	21 314,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	192 462,78	400 493,70	400 493,70
10222	FCTVA	15 673,00	37 000,00	37 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	176 789,78	363 493,70	363 493,70
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières	3 351,00	3 034,00	3 034,00
276351	GFP de rattachement	3 351,00	3 034,00	3 034,00
024	Produits des cessions d'immobilisation	2 000,00	45 200,00	45 200,00
Total des recettes financières		197 813,78	448 727,70	448 727,70
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		257 987,78	470 041,70	470 041,70

021	Virement de la section de fonctionnemen	651 236,00	479 602,00	479 602,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		651 236,00	479 602,00	479 602,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		651 236,00	479 602,00	479 602,00

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		909 223,78	949 643,70	949 643,70
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

		+
RESTES A REALISER N-1		32 200,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		981 843,70

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2022	Montant des tirages 2021	Montant des remboursements 2021		Encours restant dû au 01/01/2022
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					240 000,00									
1641 Emprunts en euros					240 000,00									
254523	crca	24/09/2013		15/02/2014	120 000,00	F		3,40	3,40	EUR	T	P	N	A-1
9210065	Caisse Epargne	09/04/2013		01/09/2013	120 000,00	F		2,97	2,97	EUR	T	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					240 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2022											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2022	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				47 694,45					26 905,15	1 214,93		
1641 Emprunts en euros				47 694,45					26 905,15	1 214,93		
254523	N			27 354,81	2,12	F		3,40	13 446,01	759,83		
9210065	N			20 339,64	1,66	F		2,97	13 459,14	455,10		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				47 694,45					26 905,15	1 214,93		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2022 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	3					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	116 713,65					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2022 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2022	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)														
Néant														
Taux variable simple (total)														
Néant														
Taux complexe (total) (2)														
Néant														
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2022 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Crca					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		27 000,00	I 27 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		27 000,00	27 000,00
1641	Emprunts en euros	27 000,00	27 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	27 000,00	229 179,00	166 514,70	422 693,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		564 836,00	III 564 836,00
Ressources propres externes de l'année (a)		40 034,00	40 034,00
10222	FCTVA	37 000,00	37 000,00
276351	GFP de rattachement	3 034,00	3 034,00
Ressources propres internes (b)(2)		524 802,00	524 802,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	45 200,00	45 200,00
021	Virement de la section de fonctionnement	479 602,00	479 602,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	564 836,00	32 200,00		363 493,70	960 529,70

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 422 693,70
Ressources propres disponibles	IV 960 529,70
Solde	V = IV - II (6) 537 836,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 907 097,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				12 000,00
	Subvention communale 2022		ADMR WITRY LES REIMS BAZANCOURT	Association	1 300,00
	Subvention communale 2022		Alméa CFA INTERPRO DE L'AUBE	Association	65,00
	Subvention communale 2022		Association Collectif Boul't Environnement	Association	100,00
	Subvention communale 2022		Association des Anciens combattants	Association	400,00
	Subvention communale 2022		Association des personnes âgées	Association	500,00
	Subvention communale 2022		ASSOCIATION PARENTS ELEVES	Association	1 000,00
	Subvention communale 2022		Chasseurs de Boul't (sté amicale sportive chass	Association	500,00
	Subvention communale 2022		Divers	Association	3 810,00
	Subvention communale 2022		Familles Rurales (association de Bazancourt)	Association	1 500,00
	Subvention communale 2022		Jeunes sapeurs pompiers de Warmeriville	Association	400,00
	Subvention communale 2022		Les Boul'tentrain : Comité Fêtes Boul't s/ Suiippe	Association	1 500,00
	Subvention communale 2022		Lire et Faire Lire	Association	250,00
	Subvention communale 2022		PREVENTION ROUTIERE	Etablissement pu	150,00
	Subvention communale 2022		Secours Catholique (Châlons Reims Ardennes)	Association	200,00
	Subvention communale 2022		Vent de Boul't	Association	325,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		3,00	1,00	4,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	1,00	3,00			
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00		1,00			
TECHNIQUE		4,00		4,00			
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00		2,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00		2,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		7,00	1,00	8,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2022	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
SECRÉTAIRE EN CHARGE DE L'ACCUEIL		OTR			A	A / Autres
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : Police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
- 3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
- 3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de cabinets
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
- A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	909 223,78	752 664,70	752 664,70
RECETTES	909 223,78	949 643,70	949 643,70
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	1 584 785,79	1 469 256,06	1 469 256,06
RECETTES	1 584 785,79	1 469 256,06	1 469 256,06

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets)**CCAS De Boul't sur Sui'ppe**

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
RECETTES			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	7 830,00	9 030,00	9 030,00
RECETTES	7 830,00	9 030,00	9 030,00

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	909 223,78	752 664,70	752 664,70
RECETTES	909 223,78	949 643,70	949 643,70
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	1 592 615,79	1 478 286,06	1 478 286,06
RECETTES	1 592 615,79	1 478 286,06	1 478 286,06
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 501 839,57	2 230 950,76	2 230 950,76
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 501 839,57	2 427 929,76	2 427 929,76

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2021	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2021 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2021 (%)
Taxe d'habitation		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPB	928 700,000	6,466 %	44,010 %	0,000 %	408 721,000	6,466 %
TFPNB	85 500,000	3,261 %	19,750 %	0,000 %	16 886,000	3,259 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	1 014 200,000	6,188 %			425 607,000	6,335 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

<p>Présenté par Christian THIEBEAUX, Maire , A Boulton sur suipe, le 12/04/2022 Christian THIEBEAUX, Maire , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire A Boulton sur suipe, le 12/04/2022</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents: Nombre de suffrages exprimés : VOTES - Pour : Contre : Abstentions :</p> <p>Date de convocation : 05/04/2022</p> <p style="text-align: center;">Les membres du Conseil Municipal,</p>	
M. BESTAM Paul	Mme BRUNHOSO Céline	Mme CHABLIN Michèle
M. CHAURE Anthony	Mme ERBISTI Sandrine	M. FORTIER Jérôme
Mme HARDY Gracia	Mme HAUTION Catherine	Mme LECOCQ Jacqueline
Mme LEMPEREUR Valérie	M. LESUEUR Jean-Marc	Mme MARLE Thérèse
M. METTAVANT François	M. PETERMANN Michel	M. RAACH Claude
Mme ROUY Véronique	M. SANCHEZ SANCHEZ Michaël	M. THIEBEAUX Christian
M. WUIBOUT Frédéric		
Certifié exécutoire par Christian THIEBEAUX, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ___/___/_____, et de la publication le ___/___/_____ <p style="text-align: center;">A Boulton sur suipe, le 12/04/2022</p>		